

FORMULE 8  
RÈGLE 15, ALINÉA a)

N° de dossier de la Cour d'appel : .....

N° de dossier la Cour suprême : .....

Greffe de la Cour suprême, Whitehorse

**COUR D'APPEL**

ENTRE :

Appelant/Intimé  
(Demandeur)

ET :

Appelant/Intimé  
(Défendeur)

**AVIS D'APPEL INCIDENT**

Sachez que .....[*nom de la partie*] interjette appel devant la Cour d'appel du Yukon de l'ordonnance rendue par ..... de .....[*nom de la juridiction inférieure*] le ..... 20....., à ..... au Yukon. [*Si l'appel incident porte sur une partie du jugement seulement, préciser laquelle.*].....

Sachez en outre qu'il sera demandé à la Cour d'appel pendant l'audition du présent appel incident d'ordonner que .....

[*Énoncer ici l'ordonnance demandée par l'intimé qui a formé l'appel incident, y compris toute mesure particulière concernant les dépens*]

Fait à ....., au Yukon, le .....20.....

.....  
Intimé/Avocat de l'intimé

À l'appelant/Aux appelants et à tout intimé qui ne forme pas d'appel incident : .....

Et à son avocat/leurs avocats : .....

Le présent avis d'appel incident est donné par ....., dont l'adresse aux fins de signification est la suivante

.....  
.....

SI VOUS AVEZ L'INTENTION DE PARTICIPER au présent appel incident, VOUS DEVEZ, à moins que vous soyez un appelant ou un intimé ayant déjà déposé un avis de comparution dans la présente affaire auprès du registraire de la Cour d'appel, en DONNER AVIS en déposant un « Avis de comparution » rédigé selon la formule 2 des *Règles de procédure de la Cour d'appel* auprès du registraire de la Cour d'appel et en le signifiant aux autres parties à l'appel et à l'appel incident DANS LES 10 JOURS après avoir reçu signification du présent Avis d'appel incident.

SI VOUS ÊTES TENU DE DÉPOSER UN AVIS DE COMPARUTION ET QUE VOUS NÉGLIGEZ DE LE FAIRE,

- a) vous serez réputé ne pas prendre position sur l'appel incident;
- b) les parties ne seront pas tenues de vous signifier d'autres documents.

Le registrariat de la Cour d'appel du Yukon est situé à l'adresse suivante :

Cour d'appel du Yukon  
Palais de Justice  
2134, Second Avenue  
Whitehorse (Yukon) Y1A 5H6

Pour d'autres renseignements, composer le (867) 456-3821.

Numéro de télécopie aux fins de dépôt : (867) 393-6212